



La réforme STMG ? Des économies à tout prix et des sigles pour brouiller les cartes

Grâce à des sources syndicales, nous disposons de quelques informations sur la réforme de la filière STG. L'APCEG approuve certaines structures mises en place mais s'inquiète du décalage entre les objectifs affichés et les mesures envisagées.

1 Les structures

La classe de première :

Nous avons demandé une 1ere unique et quatre spécialités en terminale lors d'une entrevue au Ministère en janvier dernier. Nous nous appuyons sur un sondage organisé auprès des collègues d'économie et gestion¹. La classe de **1ere STG deviendra effectivement unique** alors qu'actuellement une classe « communication » et une « gestion » coexistent. Cette fusion permet de repousser la date de l'orientation des élèves et d'en favoriser un choix éclairé. Mais évidemment, vu le contexte de suppression de postes de professeurs, nous craignons que ce regroupement dégrade les conditions d'étude des élèves et de travail des professeurs en alourdissant les effectifs.

La classe de terminale :

Les **quatre spécialités de terminale seront conservées** mais les horaires d'enseignement général sont identiques pour tous, et ils sont alignés à la baisse. Actuellement, les élèves qui se spécialisent en comptabilité, informatique ou mercatique étudient plus de mathématiques, inversement, ceux qui se destinent à la communication suivent une heure de plus en langues vivantes. Ils sont ainsi mieux préparés à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Autant un tronc commun nous paraît positif en première, autant il faut **assurer une spécialisation cohérente en terminale**. C'est le succès de la poursuite d'études qui est en jeu.

2 Les différents enseignements

Il semble que les horaires ont été élaborés sans évoquer l'évolution des contenus de programmes ce qui est très inquiétant. De plus, les évolutions proposées ne correspondent pas aux besoins réels.

- **L'enseignement technologique où les lycéens réussissent particulièrement bien**, passe de 8 heures (dont 4 h dédoublées) à 6 heures (sans précision de dédoublement) aussi bien en 1ere qu'en terminale. Cette **diminution sensible** risque de priver les élèves d'un levier essentiel de leur succès en STG. A titre de référence en terminale L, la philosophie reste à 8 heures par semaine, et en terminale S l'enseignement de spécialité reste à 7 ou 8 heures selon les cas. Pourquoi ampute-t-on les horaires de spécialité en STG et pas ailleurs ?
- **Le management augmente** en passant de 2h (dont 1 heure dédoublée) à 2h30 (sans précision de dédoublement) en 1ere et à 3 heures en terminale. Pourtant, et notre sondage le confirme, les professeurs d'économie et gestion considèrent majoritairement que l'horaire actuel est satisfaisant.
- **L'horaire de langues perd 1 demi-heure** (de 5h à 4h30) en 1ere et 1 heure en terminale (pour les CGRH). Dans le même temps, les sections européennes sont privées de leurs moyens de fonctionnement et leur existence pourrait être menacée. Pourtant un des buts annoncés de la

¹ Consultable à l'adresse <http://www.apeg.info/actualites.htm>

réforme des lycées est de favoriser l'apprentissage des langues vivantes, à juste titre puisque les BTS sont maintenant tous à référentiel européen !

3 Quelles innovations ?

- Deux heures hebdomadaires seront consacrées à **l'accompagnement personnalisé** pour tous. Du **tutorat** devrait être mis en place. **Des stages de remise à niveau et des stages passerelles** d'une filière à l'autre seront créés. Pourtant aucun moyen n'est réservé à ces innovations. On compte exclusivement sur la bonne volonté des professeurs et des administratifs. Cela ne suffit pas. Par exemple, l'accompagnement personnalisé en 2^{nde} a été mis en place sans les formations nécessaires et il est devenu le plus souvent une séance d'exercices. Par ailleurs, que ferons nous si un afflux massif d'élèves qui ne suivent pas en L ou en ES se redirigent vers une terminale STG après un bref un stage passerelle ?
- Au lieu de garantir les dédoublements dans nos disciplines (6 heures actuellement), la répartition des **heures à effectifs réduits devra être négociée localement** avec les autres professeurs et l'administration². Pourtant, dans son récent rapport publié en février dernier³, l'IGEN s'inquiète des « foires d'empoigne », « des compromis mal acceptés » et des « cicatrices mal refermées » ainsi provoqués en classe de seconde.

4 Des changements de noms inopportuns

- La filière **changerait de nom pour devenir STMG**. On ajoute le terme « management » aux sciences et technologies de la gestion.
- Trois terminales sur quatre changeraient. CGRH deviendrait CRH, CFE serait GCF, et GSI se nommerait SIG⁴.

Le terme « management » est à la mode, sera-t-il valorisant ? Que fait-on de la redondance avec le mot « gestion » ? Ces sigles sont déjà peu compréhensibles pour la plupart des gens. Les changer leur ferait **perdre encore en notoriété et en lisibilité** ! La 1^{ere} STG a pris ce nom en septembre 2005. La première session du bac STG date seulement de juin 2007. Les parents d'élèves, les journalistes, les professeurs, l'opinion en général commencent juste à repérer les STG dans le système scolaire. Au bout de 4 sessions du bac STG, annoncer une nouvelle dénomination risque d'être interprété comme un aveu d'échec de la filière STG. Ce serait aberrant puisque globalement, professeurs et élèves sont plutôt satisfaits des programmes et les taux de réussite au baccalauréat augmentent régulièrement. De plus, leur succès aux BTS et DUT ne s'est pas démenti. En parallèle, les dénominations des filières générales datent de 1994. Depuis 17 ans, personne n'a souhaité les modifier.

5 L'APCEG demande le maintien :

- du cadrage national des horaires à effectif réduit en 1^{ere} et en terminale et sa restauration en 2^{nde} : **80% des collègues d'économie gestion le souhaitent ;**
- **de l'horaire actuel de management** 2 heures dont 1 dédoublée en 1^{ere} comme en terminale ;
- de **quatre terminales** bien distinctes ;
- des sigles actuels en particulier de **STG**.

6 L'APCEG souhaite les évolutions suivantes :

² Le nombre d'heures à effectif réduit est calculé selon le rapport $7 \times N / 29$. Globalement, 8h dédoublées à 35 élèves, 7 heures à 30 élèves, 6 heures à 26 élèves. Pour information, en terminale S, 10 heures de ce type sont prévues sans référence à l'effectif global.

³ media.education.gouv.fr

⁴ STG, sciences et technologies de la gestion. STMG, sciences et technologies du management et de la gestion. CGRH, communication et gestion des ressources humaines ; CRH, communication et ressources humaines. CFE, comptabilité et finances d'entreprise ; GCF, gestion comptable et financière ; GSI, gestion des systèmes d'information ; SIG, système d'information de gestion. Mercatique (marketing) garderait son nom.

- **l'introduction de l'accompagnement personnalisé** doit absolument être accompagnée d'une formation des professeurs. Ces séances permettent de rompre avec le face à face prof / élèves. L'AP permet d'organiser du soutien, de l'aide méthodologique, d'aider à l'orientation. Il permet à l'élève de réfléchir sur « comment je travaille ? », « comment faire autrement ? » de mieux comprendre les réalités scolaires et la demande sociale à son égard à condition que les professeurs soient formés et qu'ils aient du temps de concertation. Sans cela, les horaires d'AP deviennent un temps de travail comme les autres et ne valent pas de tels efforts de réorganisation ;
- la **diminution des heures d'enseignement technologique (pour créer l'AP) ne doit pas dépasser 1 heure** sous peine de mettre en question nos modes de travail qui assurent un succès massif de nos élèves : mises en situation de recherche des élèves, travaux de groupes, alternance des cours et des travaux sur poste informatique, etc.

Globalement, les mesures envisagées vont à l'encontre des objectifs du Ministère de « favoriser les langues vivantes », de « répondre de manière plus étroite aux besoins pédagogiques des élèves », de « mieux les préparer à des études supérieures réussies », d'assurer « une meilleure lisibilité pour les familles et les élèves ». Dans la dynamique du sondage que nous avons effectué en décembre, janvier, les professeurs doivent continuer à **nous adresser leurs souhaits et leurs propositions⁵ en ce qui concerne ces structures mais aussi les évolutions de programmes et d'examen.**

Nous les présenterons au cabinet du Ministre le 2 mai.

Sylvie Cordesse Marot, Présidente, Pour le Ca

Enseignements obligatoires									
Disciplines	Horaires								
	1 STMG	1 STG	écart	TSTMG CRH	T STG CGRH	écart	TSTMG merca.GCF ou SIG	TSTG merca CFE ou GSI	écart
Sciences de gestion	6h	4h + (4h)	- 2h	6h	4h + (4h)	- 2h	6h	4h + (4h)	- 2h
Langues vivantes 1 et 21	4h30	5h	-0,5h	5h	6h	-1h	5h	5h	-
Économie-droit	4h	3h + (1h)	-	4h	3h + (1h)	-	4h	3h + (1h)	-
Français / philo	3h	2h + (1h)	-	2h	1h + (1h)	-	2h	1h + (1h)	-
Mathématiques	3 h	3h	-	2h	2h	-	2h	3h	-1h-
Management des organisations	2h30	1h+(1 h)	+0,5h	3h	1h + (1h)	+1h	3h	1h + (1h)	+1h
Éducation physique et sportive	2h	2h	-	2h	2h	-	2h	2h	-
Histoire-géographie	2h	2h	-	2h	2h	-	2h	2h	-
Accompagnement personnalisé	2 h		+2h	2h		+2h	2h		+2h
Total	29h	29h	0h	28h	28h	0h	28h	28h	0h
Dont dédoublées	Environ 7 h	7h		Environ 7 h	7h		Environ 7 h	7h	

⁵ Vos remarques et contributions sont les bienvenues à l'adresse : scordesse@hotmail.fr